



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

# Parcours Biologie appliquée aux écosystèmes exploités (BAEE)



ECTS  
60 crédits



Durée  
1 an



Composante  
Collège  
Sciences et  
Technologies  
pour l'Energie et  
l'Environnement  
(STEE)

## Présentation

Ce parcours (BAEE) vise à assurer une formation scientifique et technique dans le domaine de la gestion et de la protection des espaces naturels en mettant l'accent sur les concepts et les développements méthodologiques les plus récents de l'analyse de la biodiversité, du biotope et de la gestion écologique afin de rendre les étudiants opérationnels.

Le souci permanent de l'insertion professionnelle des diplômés a conduit à proposer une formation dans laquelle les intervenants professionnels prennent une part importante aux enseignements (plus de 35%) et à l'évaluation des connaissances. Ils sont également fortement sollicités pour l'accueil des étudiants en milieu professionnel à l'occasion des projets tuteurés et des stages.

Ces intervenants professionnels sont issus du secteur privé (bureaux d'études...), de collectivités et administrations territoriales (syndicats mixtes, communes, communauté d'agglomérations, Conseil Général), d'organismes nationaux (ONCFS, ONF, ONEMA, Conservatoire du Littoral, Conservatoire Botanique National), de centres et instituts de recherche (CNRS, IRSTEA, INRA, IFREMER), de parcs et réserves nationales, de fédérations de chasse et de pêche,

de structures associatives (CPIEs, CENs, Associations Nature, ...).

## Objectifs

Le parcours BAEE a pour objectif de former des cadres du secteur de l'environnement sachant mener un projet dans ses composantes techniques, humaines et juridiques.

<http://biologie-cb.univ-pau.fr/>

## Savoir faire et compétences

- \* Connaître la structure et le fonctionnement des organismes vivants.
- \* Inventorier la faune, la flore, les milieux, les habitats d'un écosystème afin de le caractériser,
- \* Connaître les principaux équilibres naturels caractérisant la biosphère.
- \* Appréhender les conséquences des activités anthropiques sur ces équilibres.
- \* Maîtriser les méthodologies à mettre en œuvre pour diagnostiquer l'état d'un écosystème.



- \* Traiter, analyser et synthétiser des données récoltées sur le terrain pour les communiquer au public (expositions, bases de données...)
- \* Proposer des solutions à apporter dans le cadre d'un développement durable.
- \* Connaître les aspects législatifs et réglementaires en matière d'environnement.
- \* Maîtriser tous les outils informatiques nécessaires.
- \* Utiliser les logiciels de systèmes géographiques informatisés pour géo-référencer la biodiversité ou les habitats d'un écosystème,
- \* Maîtriser les outils statistiques pour l'analyse spatiale et temporelle des populations et des écosystèmes,
- \* Utiliser les outils législatifs et réglementaires dans une perspective d'aide à la protection et à la gestion des espaces naturels.

---

## Les + de la formation

Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

Des Unités d'Enseignement optionnelles comme les UE d'Ecologie Appliquée, Sols et paysages, ou Chimie de l'Environnement ont été mises en place, à l'UFR Sciences et Techniques de la Côte Basque, pour préparer au mieux les étudiants de niveau L2 aux enseignements des licences professionnelles.

L'Observatoire Des Etudiants (ODE) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) réalise des enquêtes auprès des étudiants d'une promotion donnée 30 mois après l'obtention de leur diplôme, soit en décembre de l'année N+2.

Pour la LP BAEE, un IgE de l'UPPA assure un soutien pédagogique conséquent à la formation en tant que : tuteur de projets tuteurés ; responsable des enquêtes annuelles sur le devenir des anciens diplômés ; aide à la recherche de stages (CV, lettre motivation, contacts ...); forum des métiers de environnement.

Le CFA de l'université aide les étudiants suivant la formation en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

Le service de la formation continue (ForCo) de l'université est également partenaire pour les étudiants en reprise d'études, en VAE ou en formation continue.

Le rôle du conseil de perfectionnement est essentiel pour faire évoluer les Licences Professionnelles. Il examine annuellement toutes les questions relevant des formations et de leur évolution, de façon à adapter au mieux leur contenu pédagogique aux besoins des professionnels.

Le conseil de perfectionnement est réuni une fois par an en juillet et est composé des membres de la commission de sélection des dossiers de demande d'inscription, à savoir, d'un enseignant en BTS GPN, de deux professionnels et de deux enseignants-chercheurs.

---

## Organisation

---

### Organisation

Le parcours comprend 191 h de cours théoriques, 144 h de travaux dirigés, 172 h de travaux pratiques. L'ensemble de ces compétences sont mises en application dans le cadre des projets tuteurés (150 h), et surtout, au cours du stage professionnel de 16 à 24 semaines (en France ou à l'étranger).

Le parcours totalise 60 crédits européens (ECTS) répartis à parts égales en 2 semestres.

Les enseignements se déroulent en continu depuis la rentrée jusqu'à la fin février.

Tous les contrôles du semestre 5 sont calés juste avant et juste après Noël, ceux du semestre 6 ont lieu fin février. Le côté appliqué est développé par de nombreuses sorties terrain encadrées par les professionnels et par les projets tuteurés à mener de novembre à février. Les étudiants peuvent débiter leur stage dès début mars, et le terminer



soit fin juin (16 semaines), soit fin août (24 semaines), deux sessions de soutenances étant organisées (fin juin ou début septembre).

Chaque UE (sauf UE stage et projet tutoré) est sanctionnée par une note d'examen et/ou de contrôle continu. Les UE stage et projet tuteuré sont sanctionnées par une note de mémoire et/ou de soutenance orale.

Deux sessions de contrôles sont organisées pour chaque UE : en décembre/janvier et en septembre pour les UE du premier semestre ; en juin/septembre et en septembre pour les UE du second semestre.

Chaque UE est définitivement acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent affectés de leurs coefficients est égale ou supérieure à 10 sur 20, ou par compensation avec les autres UE du même semestre.

Chaque semestre d'études est validé dès lors que chacune des UE qui le composent est acquise ou par compensation entre les UEs qui le composent. L'année d'études est validée dès lors que chacun des semestres qui la composent est acquis ou par compensation entre les semestres.

[http://web.univ-pau.fr/SCIENCES\\_COTE\\_BASQUE/licencepro/FichesUEsLPENBAEE.pdf](http://web.univ-pau.fr/SCIENCES_COTE_BASQUE/licencepro/FichesUEsLPENBAEE.pdf)

---

## Contrôle des connaissances

Toutes les UEs de la LP MPGE-BAEE sont évaluées en contrôle continu intégral. Une seconde chance (pour les deux semestres) est prévue à l'issue de l'année.

Programme

---

## Ouvert en alternance

---

## Stages

**Stage** : Obligatoire

**Durée du stage** : 16 semaines minimum

---

# Admission

---

## Conditions d'accès

La licence professionnelle MPGE-BAEE s'adresse à des étudiants, des salariés ou des demandeurs d'emploi justifiant de solides bases en biologie (deux années d'études supérieures) et désireux d'acquérir des compétences dans le domaine de la gestion et du diagnostic écologique des espaces naturels afin d'assurer leur insertion ou leur progression dans le monde professionnel.

<https://biologie-cb.univ-pau.fr/>

---

## Modalités d'inscription

### Procédure d'admission

- \* Pour les candidats à la **formation initiale** (sans interruption d'études), inscrits en L2 de biologie, en 2<sup>ème</sup> année de BTS ou en 2<sup>ème</sup> année de DUT : Constituer un dossier de demande d'admission via le **portail APOFLUX**, et le retourner complété avant la date limite indiquée. **Les candidatures sont ouvertes du 27 mars au 2 juin 2023.**
- \* Pour les candidats à la **formation par alternance** (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) : Constituer un dossier de demande d'admission via le **portail APOFLUX**, et le retourner complété avant la date limite indiquée (voir page d'accueil pour plus de détail). Joindre une promesse d'engagement signée par le responsable de la structure professionnelle susceptible d'embaucher le candidat. Pour tout renseignement concernant les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, contacter le **CFA** (tél. 05 59 40 76 75 ou 05 59 57 42 33 – Courriel : [cfa.uppa@univ-pau.fr](mailto:cfa.uppa@univ-pau.fr)).



- \* Pour les candidats à la **formation continue** (salariés ou demandeurs d'emploi) : Contacter le service de la **formation continue de l'UPPA** (tél. 05 59 40 78 88 – télécopie 05 59 40 78 87 – Courriel : [accueil.forco@univ-pau.fr](mailto:accueil.forco@univ-pau.fr)), remplir un dossier de demande d'admission, et le retourner complété avant la date limite indiquée.
- \* Pour les candidats à la **VAE** (salariés justifiant d'au moins 3 ans d'expérience dans la gestion d'espaces naturels) : Contacter le service de la **formation continue de l'UPPA** (tél. 05 59 40 78 88 – télécopie 05 59 40 78 87 – Courriel : [accueil.forco@univ-pau.fr](mailto:accueil.forco@univ-pau.fr)).
- \* Pour les candidats étrangers faisant partie de l'UE, se référer aux consignes données par le **service des relations internationales de l'UPPA**.
- \* Pour les candidats étrangers hors UE, monter un dossier Campus France en suivant consignes données par le **service des relations internationales de l'UPPA**.

#### Inscriptions :

<https://formation.univ-pau.fr/fr/inscription/inscription-en-ligne.html>

## Droits d'inscription et tarification

Consultez les **montants des droits d'inscription**.

***A compter de la rentrée 2023-2024, l'établissement applique les droits différenciés pour tout étudiant extra communautaire s'inscrivant pour la première fois en licence.***

## Capacité d'accueil

20

## Pré-requis nécessaires

La Licence Professionnelle MPGE-BAEE s'adresse essentiellement à des étudiants de niveau Bac+2 titulaires de l'un des diplômes suivants:

- \* Licence (niveau L2) de Sciences de la vie (Biologie) ;
- \* DUT Génie Biologique ;
- \* BTSA GPN (Gestion et Protection de la Nature), BTSA GFS (Gestion de la Faune Sauvage), BTSA GF (Gestion Forestière), BTS BTSA GEMEAU (Gestion et Maîtrise de l'Eau).

Dès sa création, la LP MPGE-BAEE a établi un partenariat (non conventionné) avec le lycée agricole privé Saint Christophe de Saint-Pée/Nivelle

## Et après

### Poursuite d'études

La Licence professionnelle n'est pas destinée à la poursuite d'études. Cependant, les diplômés ayant obtenu d'excellents résultats pourront éventuellement demander une inscription dans un Master relevant de la Biologie et des Sciences de l'Environnement. L'étudiant faisant cette démarche ne sera pas inscrit "de droit". Son inscription relèvera de la décision de la Commission Pédagogique et de Validation des Acquis.

### Poursuite d'études à l'étranger

La LP BAEE enregistre chaque année 2 à 3 stages effectués à l'étranger.

### Insertion professionnelle



Les résultats des promotions 2006 à 2012 sont consultables à la page : [http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion\\_professionnelle/Bac\\_3\\_Licences+Pro](http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac_3_Licences+Pro)

Le diplômé, cadre intermédiaire de niveau II, exerce ses compétences au sein de collectivités locales, réserves naturelles, bureaux d'études, observatoires, conservatoires, laboratoires publics ou privés et industries.

Les types d'emploi sont :

animateur nature ; garde nature ou éco-garde ; technicien gestionnaire d'espace naturel protégé ; chargé d'études ou de mission en biodiversité...

Certains de ces métiers sont référencés par l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels, <http://www.espaces-naturels.fr>).

Les diplômés pourront candidater à des postes de techniciens dans la recherche publique (Université, CNRS, INRA, IFREMER).

Les diplômés pourront se diriger vers l'enseignement technique.

Les diplômés pourront se présenter aux concours administratifs niveau Licence.

[Plaquette formation](#)

## Infos pratiques

---

## Contacts

Responsable LP BAEE

✉ [charlotte.recapet@univ-pau.fr](mailto:charlotte.recapet@univ-pau.fr)

**Contact administratif**

Scolarité des Sciences - Anglet

✉ [stee\\_scolarite\\_anglet@univ-pau.fr](mailto:stee_scolarite_anglet@univ-pau.fr)

---

## Lieu(x)

📍 Anglet

---

## Campus

🏠 Anglet

---

## En savoir plus

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)

🔗 <https://www.univ-pau.fr/collegestee>



# Programme

## Semestre 5

---

Pédologie	4 crédits	39h
Géomatique	4 crédits	39h
Systematique évolution des végétaux	4 crédits	39h
Dynamique des populations et des écosystèmes	4 crédits	39h
Systematique évolution des animaux (obligatoire)	4 crédits	39h
Biostatistique	4 crédits	39h
Biologie expérimentale	4 crédits	39h
Anglais	2 crédits	28,5h

## Semestre 6

---

Droit et législation	2 crédits	39h
Traitements statistiques des données	2 crédits	19,5h
Biodiversité Bioindication	4 crédits	39h
Diagnostic des milieux et méthodes de suivi	4 crédits	39h
Gestion écologique	4 crédits	39h
Projet tuteuré	5 crédits	150h
Stage professionnel	8 crédits	
Anglais	1 crédits	7,5h